ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
Par la Cie d'Imprimerie "Le Manitoba"

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à l'imprimeur :

ANTOINE GAUVIN,
Saint-Boniface,
Manitoba,
Canada

ENFANTS SANS BAPTÊME

Sous ce titre : "L'Enfance et la Prière," M. François Coppée publie dans le *Journal* un émouvant article dont voici le début :

J'ai reçu récemment la visite du fils d'un de mes meilleurs et plus anciens amis, qui est sorti récemment du séminaire de Saint Sulpice, et qui vient d'être placé en qualité de vicaire, dans une très pauvre paroisse d'un de nos fau bourgs parisiens.

Brûlant de zèle, ce jeune prêtre se félicite d'être ainsi jeté en plein peuple, en pleine misère, sûr d'y rencontrer plus souvent qu'ailleurs l'occasion d'exercer son ministère de consolation et de charité, et fermement résolu à tout faire pour ramener à Dieu le plus d'âmes qu'il pourra ; mais, au lendemain même de son début, il ne lui est déjà plus permis de se dsisimuler l'extrême difficulté de sa tâche.

Il m'a fait, entre autres, ce déplorable aveu : Un tiers seulement des enfants nés dans la paroisse dont il est question ont été baptisés, et c'est une minorité encore plus faible qui fréqnente le catéchisme et reçoit quelque instruction religieuse.

Il n'y a donc pas à se faire d'illusions. Bientôt, sur ce point de la France très chrétienne—comme sur tant d'autres, hélas !—il n'y aura plus de chrétiens.

M. Coppée évoque ensuite le tableau touchant de la mère qui fait prier son petit enfant à son réveil. Il écrit :

Quelle douceur ! Elle prie avec lui, pour lui et par lui ! Ce sentiment de crainte respectueuse de la Divinité, elle ne l'éprouve pas à présent. Elle est pleine d'abandon et de confiance. Elle est certaine que Dieu exaucera les vœux que lui adresse une bouche si pure ; elle ne doute pas que Celui qui est la force infinie et la science absolue ne soit touché par tant d'innocence et de faiblesse. Et puis, il y a une mère là-haut, la Sainte Vierge, qui est la source de toutes les grâces et qui saura bien obtenir ce que lui demande une autre mère par la voix balbutiante de son enfant !

Oui, vous êtes agréables à Dieu et vous prenez un sublime essor vers la gloire, prières de tous les chrétiens ! Hymnes liturgiques chantées par les prêtres, cantiques en toutes langues lancés à pleine voix par l'assemblée des fidèles, harmonieux orages des grandes orgues qui faites tressaillir la nef des cathédrales, chœur des pèlerins en marche vers quelque sanctuaire qui éveillez les échos des montagnes, pieux sanglots des affligés auprès des tombeaux, plaintes douloureuses des âmes repenties, paroles enflammées de la religieuse ou du moine en extase dans sa cellule, oui, vous montez jusqu'au trône du Tout-Puissant ! Mais avant tout il est le Père : et dans l'immense, dans l'éternelle rumeur des voix qui le louent et le confessent il écoute aussi très tendrement, j'en suis sûr, les candides et presque inconscientes prières des petits enfants, pareilles à un confus ramage d'oiseaux.

L'homme qui, dans son enfance, sut prier, ne l'oubliera jamais. Les passions et les luttes de la vie, les révoltes de l'esprit et des sens, peuvent le conduire au doute, à l'incrédulité, que dis-je ? au pire excès de la négation et du blasphème. Une trace de la foi de son premier âge reste toujours au fond de son cœur, comme les caractères de l'ancien manuscrit sur le parchemin d'un palimpseste. Vienne la grande douleur, la profonde détresse—physique ou morale—Oh ! comme il se rappellera tout de suite l'heure si lointaine où agenouillé dans son berceau, il sentait, près de sa joue, la chaleur du visage de sa mère qui lui enseignait le *Pater* et *l'Ave*. Et, presque toujours, alors, il s'écroulera sur lui-même, se voilera la face de ses mains et poussera ce cri, qui sort naturellement du fond de l'homme : "Mon Dieu, ayez pitié de moi !"

Ce cri, pour une âme naufragée, j'en sais quelque chose, c'est le phare qui luit dans les ténèbres, c'est le port, c'est le salut !

Aussi j'éprouve une véritable colère contre les malfaiteurs qui, pris d'une démence inconcevable, prétendent—eux mêmes ont forgé le mot—"déchristianiser" la France. Certes, ils n'y parviendront pas. C'est la destinée de l'Eglise d'être toujours militante en ce monde ; ses périodes de progrès et de décadence ne sont que des mouvements de flux et de reflux, et, en ce moment précis, nous sentons bien tous que le flot monte. Mais est-il, en vérité, une plus mauvaise action que de ravir au peuple la foi et la prière ? Car elles sont faciles à ces humbles, à ces simples de cœur—c'est même un de leurs privilèges—et ils y trouvent, mieux que nous autres, en qui repousse toujours la mauvaise herbe de l'orgueil, un admirable viatique pour le voyage de la vie. Hélas ! à l'heure qu'il est, un mal énorme a été fait, il s'aggrave tous les jours, et l'on nous prépare des générations de malheureux qui s'agiteront entre la révolte et le désespoir.

Comment ne pas s'alarmer devant un pareil avenir ? Comment ne pas s'indigner surtout, à la pensée que ceux qui concourent à cette œuvre funeste ne sont même pas tous de bonne foi, et que tel politicien bourgeois, prêt à voter tout ce qu'on voudra pour chasser Dieu de l'école, s'étonnerait que sa "dame" et sa "demoiselle" n'eussent pas de religion, comme il dit dans son plat langage ?

Puisse le fait que je lui signale aujourd'hui—ces innombrables enfants sans baptême, sans ombre de pensée religieuse,—faire un peu rentrer cet homme en lui-même ; et si, un soir, dans l'intimité de la famille, il se surprend à s'attendrir devant le tableau—toujours auguste et charmant—de sa femme faisant apprendre à son dernier-né quelque prière enfantine, puisse-t-il rougir de son hypocrisie et songer avec horreur que ce pain de l'âme qu'il accorde aux siens il l'arrache aux pauvres gens !

PETIT COURRIER

Il est compris que Lord William Seymour, oncle du marquis de Hertford, a été choisi pour succéder au général Montgomery' Moore, comme commandant des troupes anglaises au Canada.

A Birmingham, en Angleterre, il se manufacture, par semaine, 300,000,000 de clous coupés, 100,000,000 de boutons, 4000 milles de fil de fer de toutes grosseurs, 5 tonnes d'épingles à cheveux et 20,000 paires de lunettes.

La statistique nous apprend qu'un orateur parlant à une vitesse ordinaire et sans interruption pendant une heure, prononce de[7000] à 7500 mots ; il y a des orateurs qui en prononcent jusqu'à 9000 ; 125 mots à la minute est la moyenne des discours ordinaires,

—Nous faisons l'impression des Rapports des auditeurs pour les Municipalités. Adressez-vous à l'imprimerie du Manitoba, et vous épargnerez 20 pour cent.

MUNICIPALITE de MONTCALM

AVIS est par les présentes donné que le rôle d'évaluation pour l'année 1898 a été complété et déposé à mon Bureau, et que tous ceux qui désirent porter plaintes contre le dit rôle doivent filer leurs plaintes à ce Bureau d'ici à vingt cinq jours.

Que le conseil siègera en Cour de Révision à Letellier dans la salle Municipale le 17 ieme., jour de mai 1898 à dix heures a.m., pour prendre en considération ces dites plaintes.

Daté à mon Bureau ce 4ème, jour d'avril 1898.

JOSEPH BARIL,
Sec. Trés. Mun. de Montcalm.



Le Manitoba.

Mercredi, 20 Avril 1898

Son Em. le Cardinal Taschereau

L'Eglise catholique du Canada vient de perdre, en la personne du vénérable Cardinal Taschereau, l'une de ses plus grandes figures.

Nous ne saurions faire mieux que de reproduire une partie du l'article élogieux que consacre à la vie de l'illustre prélat, le *Courrier du Canada*, publié à Québec même :

Hier soir, un peu après sept heures, les cloches de Québec sonnant de toutes parts le glas funèbre, et annonçaient au peuple catholique la mort de Son Eminence le Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau, depuis vingt-huit ans archevêque de ce diocèse.

C'est une grande figure ecclésiastique qui disparaît. C'est une noble et sainte existence qui s'éteint.

Du prince de l'Eglise qui vient de nous quitter, on pourrait dire la parole qu'un écrivain illustre de notre siècle mettait en tête de ses œuvres : *Qualis ab incepto*. "Tel qu'au début," n'est-ce pas là une devise qui ferait ressortir admirablement la note dominante de cette vie ? En effet la carrière du Cardinal Taschereau a été marquée de cette empreinte peu commune dans nos jours troublés : l'unité ! Parcourez les pages de cette histoire dont la main de la mort a tourné hier le dernier feuillet ; vous y retrouverez partout une âme qui rend toujours le même son, une intelligence toujours orientée vers les mêmes horizons, un cœur constamment fidèle aux mêmes causes. Et cette simple constatation est à elle seule une rare louange.

Les carrières même les plus saintes et les plus glorieuses, nous font apercevoir parfois des hésitations, des incertitudes, des fluctuations, des déviations ou des reculs. Rien de tel dans la vie du prélat éminent dont nous avons à déplorer la perte. Sa vie s'est déroulée sur une voie droite, d'où, en touchant au terme, son regard aurait pu encore entrevoir sans obstacle les lointains aspects du point de départ. Elle a été sans interruption une marche en avant dans le devoir.

....

Nous n'avons pas ici à faire la biographie du Cardinal Taschereau. Séminariste, professeur, supérieur, évêque, il a été sans cesse l'homme du devoir. Sa velléité monastique n'avait pas lieu de surprendre lorsqu'on connaissait son amour de la règle. La règle, elle a été la reine de sa vie ; il l'a aimée, il a voulu la faire régner autour de lui, il l'a prêchée sans cesse de parole et d'exemple.

Son Eminence le cardinal Taschereau avait, dans toute la force et toute la beauté de l'expression, l'âme sacerdotale. Royer Collard, qui n'était pas un flatteur, voulant décerner à celui qui devait être plus tard Mgr Dupanloup, un suprême éloge, lui dit un jour ; "Monsieur l'abbé, vous êtes un prêtre." Et dans la bouche de l'austère vieillard, cette parole était le plus éloquent des hommages. Mgr Taschereau, lui aussi, était un prêtre, un prêtre selon le cœur de Dieu, possédé de l'amour des âmes et de l'amour de l'Eglise.

Durant la première époque de sa vie éducateur distingué, il a été aussi un éminent directeur de grand séminaire, et il a manifesté dans l'œuvre délicate de la formation des jeunes clercs les qualités les plus précieuses, le plus entier dévouement et le zèle le plus éclairé.

Nous avons dit : le zèle. On se trompe assez souvent sur ce qui en constitue l'essence. Le zèle n'est pas l'agitation : ce n'est pas même l'empresement manifeste. Et il ne s'en formait pas une exacte idée ce diplomate célèbre qui écrivait à un de ses chargés d'affaires ; "surtout pas de zèle." Le zèle, c'est proprement l'activité dans le bien Mais cette activité peut être plus ou moins apparente, plus ou moins sensible. Il n'est pas nécessaire d'être expansif pour être zélé. Son Eminence le cardinal Taschereau n'était pas expansif. Il était plutôt taciturne, réservé, distant en apparence. Mais il avait du zèle parce qu'il aimait Dieu et les âmes.

Il a apporté sur le siège épiscopal les qualités de son supériorat. Son administration s'est distinguée par la fermeté et la prudence, par une grande autorité exercée avec un grand calme. Elle a été traversée à certains moments par des difficultés, par des luttes dont les échos se sont évanouis depuis longtemps, et au cours desquels ceux mêmes dont les vues ne cadraient pas avec les siennes, rendaient hommage à sa droiture d'intention et à la sincèrité de ses motifs.

Sous des dehors froids, le cardinal Taschereau cachait une grande bonté. Il était compatissant et la charité a été l'une de ses vertus, comme il l'a prouvé héroïquement lorsqu'il est allé prodiguer les soins de son ministère aux pestiférés de la Grosse. Ile, en 1847.

A la charité, il joignait l'humilité. Parvenu au faîte des grandeurs par son élévation au cardinalat, il avait conservé une simplicité quasimonastique. Ce prince de la sainte Eglise ne dépensait pas pour lui-même cinquante dollars par année. Les Sœurs de Charité qui, dans ces dernières heures furent admises dans ses appartements, où elles étaient venues donner leurs soins à Sa Grandeur Mgr Baillargeon, il y a vingt-sept ans furent émues de surprise en y retrouvant les mêmes vieux meubles qu'autrefois. Le cardinal n'avait rien changé. Il était entré dans cette chambre plus que modeste et l'avait conservée telle qu'elle était.

Simplicité, humilité, charité, frugalité, réserve, discrétion, telle a été la trame de cette vie de prêtre et d'évêque.

Son Eminence le cardinal Taschereau n'est plus, mais sa noble figure son nom et sa mémoire occuperont une place glorieuse dans l'histoire de l'Eglise de Québec, qui lui doit un dernier bienfait dans la personne du prélat éminent qu'il avait choisi pour entourer, de sécurité ses vieilles années et continuer son œuvre.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

L'Eminentissime Elzéar-Alexandre Taschereau, Cardinal prêtre de la Sainte Eglise Romaine, naquit à Ste-Marie de la Beauce, province de Québec, le 17 février 1820. Son père fut l'honorable juge Jean Thomas Taschereau, sa mère était fille de l'honorable Jean Antoine Panet, président du Parlement canadien, juge de la cour des plaidoyers commu is et membre du conseil législatif.

Naturellement doué d'une grande force de caractère, d'un esprit très pénétrant, et d'une âme profondément religieuse, il fit concevoir dès ses plus jeunes années de magnifiques espérances. Il n'avait pas encore accompli sa neuvième année, que déjà il demandait lui-même, et obtenait de ses parents son entrée au Séminaire de Québec.

Ayant terminé ses études classiques à l'âge de seize ans, il partit pour Rome, pour y être initié aux secrets de la science théologique. En 1837, le jeune séminariste reçut la tonsure. De retour au pays, il fut élevé à l'ordre sacré de la prêtrise. Cette imposante cérémonie eut lieu le 10 septembre 1842, à Ste-Marie de la Beauce.

M. l'abbé Taschereau devint aussitôt professeur au séminaire de Québec, poste qu'il occupa jusqu'en 1847, alors qu'il fut nommé missionnaire de la Grosse Ile, ravagée dans le temps par la fièvre typhoïde ; il était occupé du matin au soir à administrer les malades en compagnie de sept autres prêtres. Mais au bout de huit jours le zélé missionnaire fut victime de son dévouement : il fut frappé par cette terrible maladie qui le conduisit aux portes du tombeau. L'art médical triompha cependant de l'implacable maladie, et au mois de septembre de la même année, M. l'abbé Taschereau était assez bien pour reprendre ses travaux : le séminaire de Québec le comptait de nouveau parmi ses professeurs les plus distingués. Il parcourut ensuite presque toute l'échelle du professorat de cette institution ; il enseigna tour à tour la rhétorique, l'astronomie, l'histoire universelle, la littérature, la théologie morale et dogmatique, l'Ecriture Sainte etc., il remplit aussi les charges importantes de préfet des études et de directeur du Petit Séminaire. En 1859, il fut nommé directeur du Grand Séminaire ; en 1860 deux ans avant la mort du Rév M. L. Casault, il devint supérieur du séminaire et par conséquent recteur de l'Université Laval, dont il fut l'un des fondateurs.

Sa Grandeur Mgr Baillargeon le nomma vicaire général en 1862

En 1854, M. l'abbé Taschereau se rendit à Rome pour compléter ses études de droit canonique. A son retour de la Ville Eternelle, en 1856, il fut directeur du Petit Séminaire, puis directeur du Grand Séminaire, et en 1860, comme nous l'avons dit plus haut, supérieur du Séminaire et recteur de l'Université Laval.

En 1869, M. l'abbé Taschereau, alors vicaire-général, prenait pour la cinquième fois la route de Rome pour agir comme théologien de Sa Grandeur Mgr. Baillargeon, au Concile oecuménique du Vatican.

Peu de temps après son retour de Rome, Mgr Baillargeon descendait dans la tombe au milieu des regrets et des pleurs de la population catholique du Canada.

Les regards de l'épiscopat canadien tombèrent aussitôt sur le grand-vicaire Taschereau, qui fut nommé archevêque de Québec, le 24 décembre 1870. Les bulles pontificales arrivèrent en cette ville le 23 février 1871.

Mgr Taschereau fut sacré archevêque le 19 mars 1871, dans la cathédrale de Québec, et la cérémonie fut présidée par Sa Grandeur Mgr Lynch, archevêque de Toronto.

En 1886, Sa Saintété Léon XIII ajouta un nouveau titre de gloire à ceux que possédait déjà l'archevêque de Québec en le revêtant de la pourpre romaine. Le 21 juillet de la même année, Son Excellence Mgr O'Brien, ablégat du Pape, remettait la barrette cardinalice à Son Eminence le cardinal Taschereau.

Le Canada avait donc alors l'honneur d'avoir pour la première fois un cardinal canadien, un prince de l'Eglise.

LE SENAT ET LES LIBERAUX

Demagogues ou boodlers

La *Patrie*, le *Soleil* et autres feuilles de même acabit essaient d'ameuter l'opinion contre le sénat.

"C'est le peuple qui doit gouverner, crient-ils en chœur. La Chambre des Communes, élue par le peuple est l'interprète de la volonté populaire. Une chambre comme le sénat, composée de membres inamovibles, va-t-elle s'arroger le droit de conduire les affaires du pays contre le vœu d'un gouvernement et d'une députation appuyés par l'électorat ? Est-ce le sénat qui est le pouvoir en ce pays ?"

Tout cela, n'est que de la déclamation et du parlage.

Le sénat n'a pas du tout la prétention de gouverner le pays en dépit du peuple et de ses représentants. Il est certain que sous notre régime constitutionnel c'est, en définitive, la volonté du peuple qui fait et défait les gouvernements. Pendant la durée d'un Parlement, il est également certain que c'est la Chambre des Communes qui est l'interprète direct de cette volonté. Et le sénat n'a jamais essayé d'intervertir ces rôles.

Depuis le mois de juillet 1896, le gouvernement Laurier est au pouvoir. Il a une énorme majorité dans la Chambre des Communes, mais ses adversaires ont une énorme majorité au sénat. Cela a-t-il empêché ce ministère de gouverner ? Non : M. Laurier et ses collègues conduisent les affaires du pays depuis près de deux ans. Il ont fait adopter plusieurs mesures relatives aux canaux aux chemins de fer, à l'agriculture, au commerce. Ils ont grossi les budgets de plusieurs millions de piastres. Ils ont, en un mot, gouverné avec autant de liberté et d'autorité que n'importe quel cabinet précédent. En deux occasions seulement, le sénat leur a refusé son concours, C'est dans l'affaire du Drummond et dans l'affaire du Yukon.

Ces deux projets étaient vraiment inacceptables ; le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils offraient de graves et sérieuses objections. Le sénat a usé de son droit constitutionnel en les arrêtant. Eh bien, voyons, où est l'attentat ? Nous ne posons pas cette question aux énerguménes, nous la posons aux gens sérieux.

En quoi le sénat a-t-il violé la constitution ? En quoi le sénat a-t-il porté atteinte aux principes du gouvernement parlementaire ?

Voici deux mesures : l'une qui engage les finances du Canada pour 99 ans $20,000,000, dans des conditions très désavantageuses au pays ; l'autre qui crée un monopole oppressif et jette en pâture à des spéculateurs un domaine royal, pour bâtir un bout de tramway qui est en luimême une entreprise payante. Le sénat a rejeté ces deux mesures. Où est le crime ?

Après comme avant ces votes, le gouvernement Laurier reste au pouvoir, et gouverne le pays. Il va lui falloir simplement an-à deux "schems," ou aviser à des mesures plus judicieuses pour atteindre les objets qu'il avait en vue. Mais cela n el'empêche pas de diriger es affaires du Canada. Et les droits du peuple sont intacts autant qu'ils l'étaient auparavant. Le sénat, qui représente aussi le peuple indirectement, a exercé son droit constitutionnel, voilà tout.

C'est précisément ce qu'il y a d'utite dans le rôle de la chambre haute. Elle peut arrêter les mauvaises lois sans renverser les gouvernements et sans bouleverser le pays. Un vote hostile de la chambre des Communes, c'est une crise politique. Un vote hostile de notre chambre haute, ce n'est qu'un bill fâcheux rayé de l'ordre-du-jour. Et nous voyons là un grand avantage.

Si ce droit était constamment exercé ; si, à tout propos, le Sénat, à Ottawa, ou le Conseil, à Québec, se mettait en conflit avec la députation et le ministère, on pourrait crier à l'excès et au péril. Mais tel n'est pas le cas. Il n'y a que dans les circonstances exceptionnellement graves que nos chambres hautes interviennent. Et nos adversaires loyaux devraient reconnaître qu'elles ont fait preuve desagesse et de modération.

Ceux qui crient à la violation des droits du peuple en ce moment, sont donc de vulgaires démagogues, ou des boodlers désappointés.—*Courrier du Canada.*

Chronique de la Province

St-Eustache, Man.

15 Avril 1898—La Séance dramatique et musicale donnée, lundi, 11 avril, par notre fanfare "La fraternelle," a causé une bien agréable surprise à tous ceux que le mauvais état des chemins n'avait pas empêché de s'y rendre.

Les différents morçeaux de musique furent très bien rendus et goutés de l'auditoire qui manifesta sa satisfaction par des applaudissements prolongés. La paroisse peut à bondroit être fière de sa fanfare, car elle ne compte que quelques mois d'existence et les résultats sont déjà magnifiques. Noublions pas de dire que le succès est du au dévouement, au zèle vraiment généreux de M. Edouard de Laforest, qui n'a rien épargné pour faire de la fanfare ce qu'elle est aujourd'hui ; aussi s'est-il acquis des droits à la reconnaissance de la paroisse.

Comme l'a bien fait voir la représentation de la comédie "Habit, Veste et Culotte," la fanfare compte parmi ses membres de bons acteurs. "Savoureux," le héros de la pièce, a été très bien interprété par M. B. Préfontaine ; M. Z. Lavoie s'est aussi très bien acquitté de son rôle ; ces deux messieurs ont été d'un naturel parfait. MM. D. Carrière, J. Normandin, J. Lévaique, et P. Carrière ont, aussi, bien interprété leur partie. Tous enfin méritent les plus sincères félicitations. MM. Raphaël et Alexis Pinvidic nous ont fait entendre de magnifiques duos de cornet et de flûte ; M. H. Allary a débité un monologue qui lui a valu une véritable ovation.

M. de Laforest, au nom de la fanfare, remercia l'auditoire de l'encouragement qu'il venait de lui donner et promit que la première séance serait au profit de l'œuvre du couvent. M. le curé, le Rév. M. Martin, se fit l'interprète de tous en remerciant nos jeunes artistes, qui l'ont agréablement surpris, et les encouragea dans l'œuvre entreprise et leur promit son concours en autant qu'il lui serait possible.

Puis tous se retirèrent, ne regrettant qu'une chose ; le trop peu de durée de cette agréable soirée.

Voici le résumé du message que le président McKinley a adressé au Congrès à propos du conflit Américo-Espagnol.

Washington, 1—Le message présidentiel demande au congrès l'autorisation de prendre les mesures nécessaires pour amener la fin des hostilités à Cuba, d'y établir un gouvernement stable et d'user des forces navales et militaires des Etats-Unis, si cela est nécessaire, pour en arriver à ce résultat.

Le président dit que la seule chance de modifier une situation qui est devenue intolérable se trouve dans la pacification de l'île. Il laisse au congrès sa liberté d'action et il attendra sa décision pour remplir les obligations que lui impose la constitution.

Il attire l'attention du congrès sur l'armistice qui vient d'être accordé par l'Espagne. Si, dit-il, cette mesure atteint son but, nos vœux pour la paix seront réalisés. Mais si, elle ne l'atteint pas, notre intervention sera une fois de plus justifiée.

CHRONIQUE LOCALE

—Lisez l'annonce de C. A. Gareau sur la dernière page.

—Une bonne maison à louer à bon marché; s'adresser à nos bureaux.

—Pour un bon habillement à bon marché allez chez C. A. Gareau.

—M. Albert Préfontaine a fait l'acquisition d'un beau char de chevaux.

—M. Henri Royal, avocat a déménagé son bureau au No. 366 rue Main.

—Le 6 mai est la date fixée par le gouvernement local pour la fête des arbres.

—Il y a plusieurs demandes pour des maisons à louer en cette ville ce printemps.

—Sa Grandeur Mgr Grandin était de passage ici ces jour derniers. Il se rend a Paris.

—Pour impressions de toutes sortes, à bon marché, adressez-vous à l'Imprimerie du *Manitoba*.

—Le, contracteur Sénécal a fait commencer les travaux du nouveau couvent lundi dernier.

—La glace sur la Rivière Rouge a commencé à marcher samedi dernier; à la fin de cette semaine elle sera toute disparue.

—Madame Norman Gingras de St. Joe. Dakota est en cette ville depuis quelques jours. Elle est l'hôte de madame Alfred Levêque.

—MM. Elie Chamberland, Vezina Couture, Alfred Levêque et Jos. Holland ont fait application pour la vente des liqueurs en cette ville.

—Nous avons reçu une lettre, signée "un cultivateur" traitant de "l'Ecremeuse Laval Alpha," Nous la publierons au prochain numéro.

—Venant d'arriver deux chars de broche à clôture, aussi un stock complet de bois de construction bardeau etc., que je vendrai à bas prix. ED. GUILBAULT.

—Il y aura assemblée pour toutes les membres de la Fanfare indépendante de St-Boniface, dimanche le 24 avril à la salle de la Fanfare a 1 hr p. m. Par ordre du Professeur.

—On demande un professeur de fanfare à St. Jean Baptiste; on préfèrerait quelqu'un qui viendrait demeurer à cet endroit. S'adresser à Edouard Comeault St. Jean Baptiste Man.

—PERDUE, Mercredi dernier, entre ma résidence et le couvent, une robe à voiture. Toute personne qui la rapportera à mon bureau sera libéralement récompensée—S. A. D. Bertrand.

—La Milice vient d'être établie au Collège de St-Boniface. *La Garde d'Honneur*, tel est le nom que s'est donné le nouveau petit bataillon, composé de l'élite des élèves. *Pour Dieu et la Patrie* est sa devise. Comme on le voit, les élèves ont bien fait les choses: aussi beau nom et aussi noble devise sont difficiles à trouver Le R. P. Lafortune, ancien Cadet de l'Assomption, préside aux exercises des nouveaux soldats. La Milice est en vigueur dans un grand nombre de collèges de la Province de Québec et a toujours donné les meilleurs résultats. Nous félicitons cordialement nos jeunes amis du Collège de cette heureuse innovation dans leurs jeux.

En revenant du Palais de Justice, un bon bourgeois raconte ce qui s'est passé à sa femme:

—Oh! ma bonne amie, il y a un des assistants qui a envoyé une gifle à l'autre! Sapristi, quelle gifle! Jamais je n'ai vu pareille gifle.

—Si fort que cela, vraiment?

—Tu peux m'en croire. Je m'étais interposé et c'est moi qui l'ai reçue!

NAISSANCE

En cette ville, le 16 courant, la femme de M. Henri Fournier une fille.

AVIS

Avis est donné par le présent qu'une demande sera adressée au parlement du Canada, à sa prochaine session, à l'effet d'obtenir un acte constituant la Compagnie d'assurance contre l'incendie la Victoria, avec pouvoir de faire des opérations d'assurance contre l'incendie, et avec tels autres pouvoirs ordinairement conférés à telles compagnies. Le siège d'affaires de la compagnie sera en la cité de Montréal.

HATTON ET McLENNAN,
Solliciteurs des requérants.

Montréal, 22 décembre 1897. 23-3-9.

AGENTS DEMANDÉS

Pour prendre des ordres pour des arbres fruitiers etc. etc. Pas d'experience requise. Vous payerons un salaire et les dépenses, ou nous donnerons une commission libérale. Un bon arrondissement sera donné à l'agent.

Adressez, Brown Bros Co.
Brown Nurseries
P. O., Ontario.

ON DEMANDE

M P. Trudeau, boucher à St. Boniface informe le public qu'il a besoin de veaux et d'animaux de deux ans en grande quantité; le plus haut prix du marché sera payé.

98-12 P. TRUDEAU, Boucher.

—N'oubliez pas de nous faire parvenir le montant de votre souscription au *Manitoba*. L'abonnement est payable d'avance.

SEPARATEUR DE CREME

Un sujet important pour notre cultivateur. Superiorite de "l'Alpha" de Laval

BULLETIN NO. 56

Le Bulletin mentionné plus haut est un des plus importants et des plus pratiques qui aient jamais été émanés. Il donne des faits dignes de mention, des faits qui signifient piastres et cent à tout homme, tout propriétaires dusine laitière, et tout fabriquant privé de beurre. Il donne les faits que le public a droit de savoir des institutions qu'il protège à cet effet. Il donne des faits pratiques et non seulement des théories. Il se place sur la base du "sens commun", c'est ce que veut tout laitier et tout propriétaire de beurrerie.

Nous citons quelques conclusions pratiques du synopsis du Bulletin "Chicago produce" de mars 27, 1897

1. Il donne la statistique des séparateurs de 233 beurreries, au Wisconsin, montrant l'usage de 386 séparateurs dans ces beurreries—270 sont des "Alpha" De Laval; 39 "Sharples" 30 "Danish-Weston" 20 "Alexandria" 12 "Reid-Danish" 11 "U. S." et 4 "Barber-Overflow"

2. Il donne la statistique analylique complète de 52 beurreries à Wisconsin, leur grément, leur opération, et leur résultat dans tous les détails.

3. Il montre que plusieurs machines "Alpha De Laval" écrèment à tout près de .02; que la moyenne est de .05 à .065; et qu'une seule machine de celles éprouvées par le Professeur Farrington laissait plus que .1

4 Il montre que les machines "Reid-Danish" laissent une moyenne de 3 fois autant de graisse dans le lait écrèmé, que *L'alpha De Laval.*

5. Il montre que les machines "U. S." laissent une moyenne de 3 fois autant de graisse dans le lait écrèmé que *L'alpha De Laval.*

9. Il montre que les machines "*Alexandria*" laissent une moyenne de 4 fois autant de graisse dans le lait écrèmé que *L'Alpha De Laval.*

7. Il montre que les machines "Sharples-Imperial-Russian" laissent une moyenne de 5 fois.

8. Les "Shaiples-Standard-Russian" 8 fois autant.

9. Il montre que tous les prétendus nouveaux genres "Hollow" "Bowl Machines" "Reid" "U. S." "Alexander" et "Sharples" ne sont pas meilleurs mais souvent inférieurs aux vieux genres "Hollow" "Bowl" "Standard De Laval" et "Danish-Weston", qui ont supportés l'essaie de dix ans et plus, et qui ont été considérés comme hors de concours.

10. Il montre que l'usage continu des machines "Sharples-Russian" et "Jumbo" mènera à la banqueroute toute beurrerie et les propriétaires de toute beurrerie, aussi surement que la terre tourne, et que ce n'est qu'une question de se servir d'autres machines à bassin "hollow assez longtemps pour arriver au même but.

Demandez le catalogue des separateurs No. 257 à la

De Laval Dairy Supply Co.,
132 Princess street
Winnipeg.

COMMERCE.

Marchésde Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 16 Avril 1898.

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 10	à 0 10
Bifteck, "	0 10	à 0 10
Bœuf salé, "	0 08	à 0 10
Bœuf, bouilli, "	0 04	à 0 05
Veau, rôti, par lb	0 08	à 0 10
Veau, côtelettes, par lb	0 08	à 0 10
Porc frais, "	0 08	à 0 10
Porc, par 100 lbs	5 00	à 6 00
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 $12\frac{1}{2}$
Gigot de mouton, par lb	0 04	à 0 05
Côtelettes de mouton, par lb	0 10	à 0 $12\frac{1}{2}$
Jambon, par lb	0 12	à 0 16
Lard salé, "	0 09	à 0 10
Saindoux "	0 10	à 0 12
Saucisse "	0 08	à 0 10
Saucisson de Boulogne, p. lb	0 08	à 0 10
Foie, par lb	0 03	à 0 05
Rognon, par lb	0 05	à 0 06
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 $12\frac{1}{2}$
Cœur "	0 04	à 0 05
Langue "	0 10	à 0 $12\frac{1}{2}$
Poulets "	0 10	à 0 12
Dindons "	0 10	à 0 15
Œufs, par douz	0 20	à 0 25
Beurre, par lb	0 15	à 0 20

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 40	à 0 45
Choux, par 100	1 50	à 2 50
Oignons, par minot	1 00	à 1 50

GRAINS.

Blé dur, par minot	0 85	à 0 90
Avoine, par minot	0 35	à 0 40
Orge "	0 20	à 0 25

FARINE.

Farine par 100 lbs, Manitoba XXXX	1 25
" Supérieure XXXX	1 50
" National Baker	1 70
" Strong Baker	1 90
" Roller Process	2 10

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 25 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 00 à	4 50
Charbon dur	8 50 à	9 00
Charbon mou	4 25 à	0 00

FOIN.

Foin de prairie	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	7 00 à	8 00

MARCHÉ DU CULTIVATEUR.

Beurre, frais, la lb	0 15	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 06	à 0 12
Œufs frais, la doz	0 15	à 0 20
Œufs en boîtes, la doz	0 10	à 0 11
Patates, le minot	0 35	à 0 40
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	1 00	à 0 00
Choux, par 100	1 00	à 2 00
Oie, par lb	0 08	à 0 10
Canards, par lb	0 06	à 0 08
Dindes, par lb	0 08	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Bois, épinette, la corde	3 75	à 4 25
" tremble	2 50	à 3 25
Foin, la tonne	4 00	à 5 00
Foin pressé, la tonne	4 00	à 5 00
Paille, la tonne	3 00	à 4 00
Bœuf vif, par lb	0 02	a 0 $03\frac{1}{2}$
Porc, abattu, par lb	0 04	à 0 04
Cochons, vif, par lb	0 03	à 0 04
Mouton, par lb	0 03	à 0 04
Veau, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Veau, vif, par lb	0 04	à 0 05
Blé, le minot	0 80	à 0 90
Avoine, le minot	0 30	à 0 35
Orge, le minot	0 30	à 0 35

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 05	à 0 08
Brochet "	0 04	à 0 05
Morue "	0 07	à 0 10

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies	34 00
2ème " "	19 00
1ère " brutes	17 00
2ème " "	16 00
Doublage brut	15 50
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	21 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	19 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Clôture	20 00
Tringles 2 et 3 pouces	23 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	64 00
" " " B.	54 00
" " " C.	44 00
" " " D.	35 00
1er bois sain, 1, $1\frac{1}{4}$, $1\frac{1}{2}$ et 2 pouces	64 00
2ème " " "	54 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds	40 00
Pin 2ème " "	35 00